



## REGLEMENT INTERIEUR

### DU CENTRE DE COMMERCES ET DE SERVICES

- Toute entrée dans le centre entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur.
- Toute entrée dans le centre entraîne un respect des lieux et des équipements (bancs, décoration, extincteurs, éléments décoratifs, affichages...)
- Il est interdit de porter tout objet contenant ou arme de défense dans le centre.
- Le centre a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et négligée, les clients ayant un comportement bruyant, incorrect, alcoolisé ou dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Il est interdit de séjourner dans le centre en état d'ébriété et/ou d'y consommer des boissons alcoolisées.
- 
- Les regroupements sont interdits dans le centre et aux entrées extérieures de celui-ci.
- Les animaux sont acceptés dans le centre à condition d'être tenus dans les bras de leur maître.
- Il est interdit de prendre des photos et vidéos dans le centre sans autorisation de la direction.
- Il est interdit d'introduire et/ou de diffuser à l'intérieur du centre des tracts, pétitions et/ou de procéder à des affichages non autorisés.
- Tout déclenchement intempestif de l'alarme incendie sera facturée 150 € pour frais de remise en service du système de sécurité incendie.
- Il est interdit de courir, sauter, s'asseoir sur le sol, dans les escaliers, devant les issues de secours (des bancs sont à disposition à différents endroits du centre)
- Il est interdit de descendre le travelator / escalator sur un moyen de locomotion à roues ou d'utiliser celui-ci dans le sens inverse de la marche, de l'emprunter avec un fauteuil roulant, une poussette. Un ascenseur se trouve à votre disposition
- L'ascenseur est interdit au mineur non accompagné.
- Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est formellement interdit de fumer dans le centre.
- Il est interdit de jeter les détritiques, des mégots par terre. Des poubelles et des cendriers aux entrées en extérieur. Des poubelles de tris sont disposées dans le centre.
- Il est interdit d'entrer dans le centre avec un vélo, une trottinette, un skate-board, un overboard ou patins à roulette dans le centre.
- Des portes vélos se trouvent aux entrées du centre et un box à vélos dans la rue Neuve (à côté du restaurant la Buissonnière).
- Toute constatation de dégradation, vandalisme, malveillance fera l'objet d'une plainte.
- Toutes menaces envers les équipes du centre feront l'objet d'une plainte.

